

Trois initiatives pour booster l'entrepreneuriat

La Chambre de commerce veut faciliter l'accès au financement des entreprises

PAR NADIA DI PILLO

«Nous sommes bien partis pour réussir notre pari». Lancée en octobre 2016, la «House of Entrepreneurship» poursuit un double objectif de «promotion de l'entrepreneuriat et de simplification administrative des procédures liées à l'entreprise», a expliqué Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de commerce, lors de la présentation du bilan 2016 ce lundi. Sept mois après le lancement de la plate-forme, «les progressions sont spectaculaires.» Près de 3.785 contacts physiques ont été répertoriés sur la période 2016/2017, soit 165 % de plus qu'en 2015/2016, tandis que les appels téléphoniques ont bondi de 102 %.

«Ces contacts ont été boostés en grande partie par les demandes autour de la société à responsabilité limitée simplifiée», aussi appelée S.à r.l.-S ou S.à r.l. à 1 euro, entrée en vigueur le 16 janvier 2017. Ce nouveau dispositif, qui offre la possibilité à chaque entrepreneur de créer sa propre société à des coûts moindres et plus rapidement, a déjà permis la création de 160 S.à r.l. à 1 euro. «Les débuts sont prometteurs, même s'il faudra voir comment ces entreprises



Carlo Thelen innove pour soutenir les start-up. (PHOTO: PIERRE MATGÉ)

évolueront demain», a concédé Carlo Thelen.

Pour booster encore davantage l'entrepreneuriat, la Chambre de commerce annonce aussi la mise en place d'une «softlanding structure» au sein de la «House of Entrepreneurship». Pilotée avec le ministère de l'Economie, cette structure vise à proposer une offre globale de services pour l'accompagnement des investisseurs étrangers potentiels. «Cela permet de soutenir plus efficacement les

investisseurs à chaque étape de leur requête sur le territoire luxembourgeois et d'assurer un meilleur suivi» des projets.

Soutenir les start-up

Mais les défis ne s'arrêtent pas là, la Chambre de commerce veut aussi «renforcer» sa mutualité de cautionnement et d'aide aux commerçants (MCAC). Son but est de faciliter l'accès au financement bancaire des PME affiliées à la Chambre de commerce en se portant garante auprès des banques pour les prêts d'investissement lorsque les garanties disponibles s'avèrent insuffisantes. «Ces garanties concernaient fréquemment les petits projets du secteur Horeca et les commerçants. Nous nous tournons désormais aussi vers les start up et les entreprises innovantes qui témoignent d'un réel besoin». Les fonds propres de la mutualité ont donc été revus à la hausse, à dix millions d'euros cette année.

«L'absence de garanties personnelles ou réelles suffisantes peut être un obstacle à l'obtention d'un crédit auprès d'une banque. D'où l'idée de soutenir les start up essentiellement dans leur phase de lancement», s'est expliqué Carlo Thelen. Quant à la «House of start

up», elle est attendue pour cette année. Face au manque d'hébergement de start up dans la capitale, la Chambre de commerce a décidé d'ouvrir un nouvel incubateur en coopération avec la Ville de Luxembourg. Les premiers partenaires sont déjà tout trouvés: le Lhoft y jouera un rôle important mais aussi l'accélérateur d'entreprises nyuko. «Ensemble, nous pouvons atteindre une masse critique suffisante pour répondre à une forte demande». Le nouvel incubateur aura une vocation «généraliste» et accueillera des secteurs très diversifiés tels que l'industrie créative, l'entrepreneuriat au féminin ou l'entrepreneuriat social. «Les structures privées ont chacune développé leur propre spécificité. De notre point de vue, il manque toujours un incubateur généraliste et c'est la raison pour laquelle nous mettons maintenant les bouchées doubles pour mettre en place une telle structure». La Chambre de commerce sera ainsi présente sur l'ensemble de l'écosystème, «avec les jeunes, les associations professionnelles, les fédérations, sur la formation, le conseil, l'assistance aux entreprises, etc...» Et la boucle sera ainsi bouclée.